Accusé de réception en préfecture
069-246900765-20250630-D-2025-73-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

COMMUNAUTE DE COMMNUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 JUIN 2025

Nombre de conseillers : 30
- Présent(e)s : 21
- Pouvoirs : 5
- Excusé(e)s : 3
- Absent(e)s non excusé(e)s : 1

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 23 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 au Foyer rural à Ternay, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLESIO.
Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s : Mmes et MM, Nicolas VARIGNY, Laurent BICARD, Cécile SUBRA (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND, Martine JAMES, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennes), Pierre BALLESIO, Sylvie CARRE, Arnaud DELEU, René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD, Frédérique LEPERS (Simandres), Mattia SCOTTI, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Roberto POLONI (Ternay)

Pouvoirs : Mme Maryse MERARD (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Nicolas VARIGNY (Chaponnay)
Mme Sophie BIBOLLET-JUSTE (Communay) a donné pouvoir à Mme Christelle REMY (Communay)
M. Lilian CARRAS (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Sylvie CARRE (St Symphorien d'Ozon)
M. Denis CATHEBRAS (Sérézin du Rhône) a donné pouvoir à Mme Mireille BONNEFOY (Sérézin du Rhône)
Mme Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL (Ternay) a donné pouvoir à M. Roberto POLONI (Ternay)

Excusé(e)s : Mme Pascale LUCARELLI (St Symphorien d'Ozon)
Mme Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon)
Mme Bettina VOIRIN (Ternay)

Absent(e)s non excusé(e)s : Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)

N°2025-73-5.7.4 30/06/2025	**Modification de la commission Permanente Intercommunale « Ecoles de musique »**

Pierre BALLESIO Président, rappelle à l'assemblée que :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-22, L5211-1, L5211-40-1 du CGCT ;
Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1er septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;
Vu la délibération n° 2020-105 du conseil communautaire du 14 septembre 2020 créant 10 commissions thématiques au sein de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon et ouvrant les commissions aux conseillers municipaux des communes de rattachement ;
Vu la délibération n° 2020-106 du conseil communautaire en date du 14 septembre 2020 désignant les membres des commissions permanentes intercommunales de la CCPO, composées de deux élus titulaires par commune membre en respectant l'expression pluraliste des élus de l'assemblée communautaire ;

Accusé de réception en préfecture
069-246900765-20250630-D-2025-73-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

Vu la délibération n° 2022-09 du conseil communautaire en date du 28 février 2022 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Ecoles de musique » ;
Vu la délibération n° 2022-71 du conseil communautaire en date du 4 juillet 2022 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Ecoles de musique » ;
Vu le bureau communautaire du 16 juin 2025 ;

Considérant le courrier de démission du 3 juin 2024 de Madame Maryline FERREIRA du conseil municipal de la commune de Sérézin-du-Rhône ;
Considérant qu'ainsi elle n'est plus membre de la commission « Ecoles de musique » de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;
Considérant qu'il convient de remplacer Madame Maryline FERREIRA au sein de cette commission ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **REMPLACE** au sein de la commission « Ecoles de musique » Madame Maryline FERREIRA par Monsieur Patrick GONOD ;
- **DIT** que cette commission est désormais composée des membres suivants :

CHAPONNAY	COMMUNAY	MARENNES	St SYMPHORIEN D'OZON
Cécile SUBRA	Laura BERNARD	Sandra BULLION	Grégory AGUS
Jacqueline ERGON	Odile ADRIAN LEROY	Gabrielle THIVARD	Pascale LUCARELLI

SEREZIN DU RHONE	SIMANDRES	TERNAY
Agnès FOURNIER	Maurice BLANC	Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL
Patrick GONOD	Stéphane BOREL	Michel CORRADI

Télétransmise en Préfecture le - 2 JUIL. 2025
Affichée le
Certifiée exécutoire le - 2 JUIL. 2025

Pour extrait conforme au registre,
Pierre BALLESIO
Président